

LA SAUVE



La Maison du vin de l'Entre-deux-Mers est installée au pied de l'abbaye de la Sauve-Majeure. PHOTO G. B.



Le château Haut-Rian 2016, de Rions, a reçu son prix lundi à Bordeaux. PHOTO MAISON DU VIN DE L'E2M

Les vins de l'Entre-deux-Mers ont leur ambassadeur

VITICULTURE La Maison du vin de l'Entre-deux-Mers organisait cette semaine à Bordeaux son Top Vin. Une dégustation à l'aveugle a désigné le vin qui représentera l'appellation

GABRIEL BLAISE
gironde@sudouest.fr

« L'idée, c'est de mettre en avant les fleurons de l'appellation. C'est aussi une manière de favoriser l'émulation entre les vignerons, qu'ils se retrouvent une fois par an pour se "challenger" à travers leurs produits. » Stéphane Dupuch, viticulteur à Targon et président de la Maison du vin de l'Entre-deux-Mers depuis trois ans, présente ainsi le Top Vin 2017, dont la douzième édition s'est déroulée lundi à Bordeaux, et plus précisément à la Grande Poste – « Espace improbable ».

Pas un but commercial

Trente-huit viticulteurs du large terroir de l'Entre-deux-Mers avaient répondu cette année à l'appel à candidature pour ce concours dont les trois lauréats représenteront l'appellation jusqu'à l'an prochain. « Ils seront mis en avant auprès de la

presse notamment, explique Stéphane Dupuch. Je crois beaucoup à cette valeur d'exemplarité, il faut montrer que, quand on fait du qualitatif, cela donne des résultats. »

Ce que précise Alice Lemoine, directrice de la Maison : « Ce n'est pas un concours à but commercial. Plutôt un outil pour notre appellation. Quand un journaliste étranger nous demandera de tester un vin, par exemple, nous l'orienterons vers l'un des lauréats, en fonction de ses caractéristiques. Nous avons la chance d'avoir un terroir riche et très varié. Et les quatres cépages de l'appellation – sauvignon gris et blanc, muscadelle et sémillon – permettent une grande diversité de vins. »

Le château Haut-Rian 2016, de Rions, est sorti vainqueur de cette dégustation à l'aveugle qui a distingué trois cuvées (lire ci-contre). Vingt-six dégustateurs (œnologues, sommelières, courtiers en vins, journalistes...) répartis en quatre tables

ont dégusté deux heures durant ces vins « mis en bouteille et commercialisables, pas prélevés dans les cuves, précise Stéphane Dupuch. Cela permet de se mettre au plus près de la position du consommateur. »

L'apparition des vins boisés

Cette année, les vins boisés étaient représentés pour la première fois. Six de ces breuvages élevés en barrique étaient ainsi dégustés séparément. « C'est une évolution, ils ont une vraie légitimité, juge Stéphane Dupuch. Ce sont souvent de grandes cuvées, que l'on a fait vieillir, et il n'est pas rare d'en trouver sur les tables de la très grande restauration. »

Rappelons que l'on peut déguster certains de ces vins à la Maison des vins de l'Entre-deux-Mers, installée dans l'ancienne grange dîmière (où était collectée la dîme, sous l'Ancien Régime) de l'abbaye de La Sauve. À noter aussi que

LES LAURÉATS

GAGNANT : Château Haut-Rian 2016 (Rions).

Sont également primés le Château Landereau 2016 (Sadirac) et le Domaine de Ricaud 2016 (Saint Laurent-du-Bois).

Parmi les vins boisés, c'est le Château Vermont 2015 (Targon) qui s'est distingué.

L'équipe du syndicat sera prochainement renforcée pour développer des projets œnotouristiques. Alice Lemoine évoque ainsi pour cet été « des apéritifs vigneronniers en partenariat avec le réseau Bienvenue à la ferme, sur des barriques installées devant la Maison ». Vivement l'été

(1) Le syndicat regroupe 180 propriétaires de toutes tailles. Plusieurs caves coopératives en sont membres, mais aucun vin de négoce.